



Sainte-Anastasie, le 11.06.2020

PROCES-VERBAL SOMMAIRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 juin 2020

L'an deux mille vingt, le dix juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 03 juin 2020, s'est réuni exceptionnellement au foyer communal Paul Maubon, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles - CHABAUD Laurent - Mme PANAFIEU Blandine – MM FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes POULLET Danielle – FOURES Josiane - BAECKER Sybille – MM COULON Daniel – AUBIN Dimitri – BECHARD Alain - NEVEU James – Mmes SCHMITT Marie Gil - DE CORO Jessica – GIBOULET Sophie – M. REBUFFAT Jacky– M. ALTIER Jonathan – Mme MENALDO KEBDANI Nadia -

ABSENTS : 0

Soit 19 votants

Les points suivants ont été examinés lors de la séance du 10 juin 2020 :

1. **Désignation du secrétaire de séance** : Madame Sophie GIBOULET a été désignée secrétaire de séance.
2. **Approbation du PV** : le compte rendu de la séance du 27 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.
3. **Incorporation dans le DP communal impasse X.Sigalon** : l'incorporation dans le domaine public communal de l'impasse Xavier Sigalon, actuellement classée dans le domaine privé de la commune, est approuvée à l'unanimité.
4. **Echange de terrain avec Monsieur CROCHET** : l'échange de terrains, avenue du 19 mars 1962, avec Monsieur CROCHET, avec versement d'une soulte pour différence de superficie, est approuvé à l'unanimité.
5. **Renouvellement convention avec les chasseurs nîmois** : le renouvellement de la convention avec l'association des chasseurs Nîmois à compter du 1^{er} avril 2020, est approuvé à l'unanimité.
6. **Commissions municipales**
 - 6.1 **Nombre de commissions municipales** : la création de 6 commissions municipales est approuvée à l'unanimité.

Porte des Gorges du Gardon - Site classé

6.2 Nombre de membres au sein de chaque commission (le maire président de droit) : le nombre de membres pour chacune des commissions municipales est approuvé à l'unanimité selon les modalités ci-dessous :

1. *Commission FINANCES – 6 membres*
2. *Commission EAU-ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE : 6 membres*
3. *Commission ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE : 5 membres*
4. *Commission TRAVAUX /VOIRIE/BATIMENTS : 6 membres*
5. *Commission PATRIMOINE-TOURISME-GESTION DES RISQUES : 5 membres*
6. *Commission ASSOCIATION-VIE LOCALE-FESTIVITES/CULTURE : 5 membres*

7. Elections des membres pour chacune des commissions municipales : à l'unanimité :

COMMISSION DES FINANCES

1. FABRE Alain Louis Rapporteur
2. PANAFIEU Blandine
3. CHABAUD Laurent
4. HURLIN Régine
5. HIBSCHELE Jean-Marc
6. ALTIER Jonathan

COMMISSION EAU - AGRICULTURE – ENVIRONNEMENT

1. Laurent CHABAUD, Rapporteur
2. Blandine PANAFIEU
3. Sophie GIBOULET
4. Daniel COULON
5. Nadia MENALDO
6. Jonathan ALTIER

Suppléante : Marie Gil SCHMITT

COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE

1. Blandine PANAFIEU, Rapporteur
2. Régine HIBSCHELE
3. Sophie GIBOULET
4. Jessica DDE CORO
5. Nadia MENALDO

Suppléants : Josiane FOURES – James NEVEU

COMMISSION TRAVAUX VOIRIE BATIMENTS COMMUNAUX

1. Jean-Marc HIBSCHELE, Rapporteur
2. Alain BECHARD
3. Dimitri AUBIN
4. James NEVEU
5. Daniel COULON
6. Jonathan ALTIER

Suppléant : Alain FABRE

COMMISSION PATRIMOINE TOURISME GESTION DES RISQUES

1. Régine HURLIN, Rapporteur
2. Danielle POULET
3. Sibylle BAECKER
4. Marie Gil SCHMITT
5. Nadia MENALDO

Suppléants : Alain BECHARD – Dimitri AUBIN

COMMISSION ASSOCIATIONS VIE LOCALE FESTIVITES

1. Régine HURLIN, Rapporteur
2. Jean-Marc HIBSCHELE
3. Josiane FOURES
4. Jessica DE CORO
5. Jonathan ALTIER

Suppléant : Dimitri AUBIN

8. Election des membres à la CAO (scrutin de liste 3 membres titulaires et 3 membres suppléants)

La seule liste candidate est élue à l'unanimité :

Président : M. TIXADOR

Titulaires :

PANAFIEU Blandine

CHABAUD Laurent

FABRE Alain-Louis

Suppléants :

HURLIN Régine

HIBSCHELE Jean-Marc

SCHMITT Marie-Gil

9. Désignation des délégués auprès des différents syndicats intercommunaux :

9.1 Syndicat Mixte Leins Gardonnenque : sont élus à la majorité les membres suivants

Conseil : M. TIXADOR et Mmes PANAFIEU et HURLIN, titulaires, M. FABRE, suppléant

Bureau : M. TIXADOR

Commission finances : M. TIXADOR, titulaire, M. FABRE suppléant

Commission enfance jeunesse périscolaire : Mme PANAFIEU, Titulaire, Mme HURLIN, suppléante.

9.2 SIVU Massif du Gardon (syndicat intercommunal à vocation unique) : sont élus à la majorité (abst : M. REBUFFAT) les délégués suivants :

Titulaires : M. CHABAUD Laurent - Mme PANAFIEU

Suppléante : Mme HURLIN

9.3 SCOT du Gard (schéma de cohérence territoriale) : les délégués suivants sont élus à la majorité (abst : M. REBUFFAT) :

Titulaire M. TIXADOR, *Suppléante* : Mme PANAFIEU

9.4 SITOM du Sud Gard (syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) : Madame HURLIN est élue déléguée titulaire par 18 voix pour et 1 abs (M. REBUFFAT)

9.5 SMEG (syndicat mixte d'électricité du Gard) : sont élus par 18 voix pour et 1 abstention (M. REBUFFAT) MM TIXADOR – FABRE - HIBSCHELE

9.6 CLECT : commission locale d'évaluation des transferts de charges : Monsieur Alain Louis FABRE est élu délégué titulaire et Monsieur Gilles TIXADOR, délégué suppléant.

10. Délégation du conseil municipal au Maire : Le conseil municipal accorde à l'unanimité certaines délégations à Monsieur le Maire.

11. Fixation de tarifs pour l'ALSH : le conseil municipal approuve par 18 voix pour et 1 abstention (Mme MENALDO) le nouveau tarif de journée appliqué aux familles qui fournissent le repas aux enfants présents au centre de loisirs.
12. Passeports « été 2020 » : l'avenant n° 1 à la convention initiale relative au dispositif PASSEPORTS ETE est approuvée à l'unanimité.
13. Exonération redevance occupation du domaine public pour le bar le Castellas : le conseil municipal approuve à l'unanimité la réduction à l'euro symbolique, le tarif de la location du domaine public pour l'année 2020.
14. Questions diverses :
 - 15.1 Tirage au sort des jurés d'assises : le conseil municipal a procédé au tirage au sort de trois électeurs susceptibles de siéger en qualité de jurés d'Assises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,

Gilles TIXADOR

